

# CHRONIQUE CGT

## DU MÉDICO-SOCIAL DE LA VIENNE



### EDITO

Jamais notre système sanitaire, social et médico-social n'avait subi d'attaques aussi fortes depuis plusieurs années.

Cette tendance a été aggravée par la crise sanitaire, mettant encore plus la santé financière des établissements en danger.

Du fait de la multiplication des sites, des domaines d'activité extrêmement variés et de notre nombre, il est important de **diversifier nos moyens de communication** pour toucher le plus de monde possible, qui est le but de cette chronique, dont voici le premier numéro.

Elle sera publiée trois à quatre fois par an, de manière à faire découvrir aussi largement que possible des réalisations, des projets, des actions, des formations et informations tant dans le domaine du social que dans celui du médico-social.

En effet l'USD 86, dont nous avons la charge, est vaste par son périmètre, par les diversifications des domaines d'activités, ce qui rend la diffusion d'information difficile.

L'intention ici est de matérialiser, de varier les canaux de communications pour les mettre en lumière et présenter également les défis sociaux et sanitaires auxquels nous devons faire face, et les projets qui y répondent, en lien avec vos besoins et vos attentes.

Bonne lecture et belle découverte de ce premier numéro !

Franck TEXIER  
Secrétaire USD86



n°1

JUIN 2023

### Dans ce numéro

Page 2

- Syndicat CGT Santé & Action Sociale 86

Page 3

- CGT CH Henri Laborit
- Portrait d'un usager d'ESAT

Page 4

- CGT ADAPEI86

Page 5

- CGT APAJH86

Page 6

- CGT IDEF86

Page 7

- Lettre à un député de la Vienne

Page 8

- CGT ADSEA86

Page 9

- Groupe de mobilisation étudiante IRTS

Page 10

- Globalement

Page 11

- Les mots cachés de la CGT

Page 12

- Bulletin d'adhésion
- Nous contacter

# Syndicat CGT Santé & Action Sociale 86

Le syndicat CGT Santé et Action Sociale 86 a été constitué afin de faciliter le fonctionnement des petits syndicats existants dans les structures du médico-social à but non lucratif, régies par la CCN66 entre autres.

Ce choix s'est fait suite à la loi du 20 août 2008 (les organisations syndicales et professionnelles ont l'obligation d'établir et de publier des comptes, ainsi que l'obligation de les faire certifier dès lors que le montant de leurs ressources dépasse le seuil de 230 000 euros à la clôture d'un exercice). Mais nous avons aussi la volonté de nous regrouper et de coordonner les actions dans notre secteur du médico-social.



Le syndicat Santé et Action Sociale 86 regroupe les sections syndicales présentes à l'ADAPEI86, l'ABSA, l'APAJH86, l'ADSEA86, l'UDAF86, mais aussi des salariés dits "isolés", c'est à dire souhaitant se syndiquer à la CGT même si, dans leur structure, la CGT n'est pas présente (APSA, PEP86, Larnay Sagesse, ITEP Guron...).

## Les métiers du travail social à l'hôpital Henri Laborit

L'hôpital psychiatrique Henri Laborit de Poitiers emploie près de 170 travailleurs sociaux, ce qui reste largement méconnu.

Les principaux métiers du secteur sont représentés :

- ▶ éducateurs spécialisés (le plus gros des effectifs, avec près de 50 postes),
- ▶ aides médico-psychologiques / accompagnants éducatif et social (une quarantaine),
- ▶ assistants familiaux (une trentaine),
- ▶ assistantes de service social (une vingtaine),
- ▶ éducateurs techniques spécialisés (une dizaine),
- ▶ moniteurs éducateurs,
- ▶ éducateurs jeunes enfants,
- ▶ moniteurs d'ateliers,
- ▶ animateurs,
- ▶ chargé d'insertion,
- ▶ médiatrices santé pair,
- ▶ conseillère en économie sociale et familiale,
- ▶ cadres socio-éducatifs.

---

### « [...] l'objectif principal de la CGT Laborit est de fédérer ces professionnels [...] »

---

Ils exercent dans le médico-social et le sanitaire, en intra ou extra hospitalier, en pédopsychiatrie (qui en compte le plus), comme en psychiatrie adulte. Ils interviennent sur tout le département de la Vienne, dans la quasi-totalité des services qui accompagnent les patients.

L'hôpital accueille également beaucoup d'étudiants stagiaires (stages non gratifiables), ainsi que quelques apprentis.

Fort de ce constat, l'objectif principal de la CGT Laborit est de fédérer ces professionnels, qui interviennent dans des services disparates, avec le constat que depuis une dizaine d'années, bon nombre de travailleurs sociaux sont recrutés au sein des équipes soignantes ; toutefois, c'est parfois davantage pour pallier le manque d'infirmiers que pour la spécificité même de ces métiers du travail social (particulièrement pour les postes d'éducateurs spécialisés).



## Portrait

**Michel\* usager et gréviste !!!**

*Qui a dit que les usagers en ESAT n'étaient que des handicapés bons à travailler sans rien dire ? Malgré leurs spécificités et leur statut particulier, cela n'a pas empêché Michel de faire grève et de sensibiliser ses collègues.*

**Bonjour Michel, peux-tu te présenter ?**

- "Je m'appelle Michel et j'ai 28 ans. Je suis à l' ESAT depuis maintenant 9 ans. J'ai travaillé pendant 1 an à la cuisine centrale, puis depuis 8 ans je suis à l'entretien des locaux et j'aime ce que je fais, surtout le côté relationnel."

**Pourquoi as-tu décidé de faire grève auprès de la CGT ?**

- "J'ai décidé de faire grève pour défendre les droits de mes proches surtout mes parents et moi-même. J'ai fait grève aussi pour montrer que le handicap ne doit pas être une barrière entre salariés et qu'il faut dépasser les frontières qui peuvent nous séparer."

**Comment as-tu fait pour persuader certains usagers à rejoindre le mouvement ?**

- "Je suis allé voir mes collègues un à un et j'ai discuté avec eux.

Je voulais leur faire comprendre qu'il y a des droits à défendre, même si nous avons un statut différent que les salariés du milieu ordinaire.

**Est-ce que tu vas continuer à militer auprès du syndicat CGT86 ?**

"Oui et je serai présent pour la nouvelle journée d'action prévue le mardi 06/06/2023. Le statut des travailleurs ESAT ne doit pas être traité à la légère ; je compte aussi continuer mon rôle d'élu au conseil de la vie sociale de l'ESAT."

(\* ) Nom d'emprunt

## Transformation du médico-social ! Et après ?!

Sans le nommer, l'Adapei 86 a bien évidemment abordé ce virage inclusif depuis 2016, c'est une commande publique. Une transformation est mise en place à marche forcée. Le management offensif déploie des réorganisations sur certains établissements des pôles habitat et éducation, puis crée le GCSMS (groupement de coopération de services du médico-social) MEDICOOP, agence intérim d'associations mutualisant un plateau technique de professionnels pour pallier les nombreux postes vacants. Un autre GCSMS Confluence est créé pour regrouper des services informatique, comptabilité et RH mutualisés par 3 autres associations de la petite région (17, 79, 85 et 86). La dégradation des conditions de travail se fait déjà sentir. D'abord la médecine du travail pose un droit d'alerte pour des RPS sur l'IME de Mauroc dès 2017.



70% de remplaçants sur les postes IDE/AS/AMP et AES de jour comme de nuit, ainsi que les Maître-sse -s de maison et SNQ.

La grande mobilisation des salariés pour défendre un Ségur pour tous, de meilleures conditions de travail et de rémunération entre 2021 et 2022 a poussé la direction, incapable d'entretenir un dialogue social, à prendre l'option de faire massivement des réquisitions. Fin 2021, une action est menée auprès de la préfecture et de la direction de l'inspection du travail pour avancer sur tous ces dossiers.

Début 2022, l'ARS, alertée par les parents de l'association, déclenche une enquête sur la MAS donnant un rapport circonstancié (rupture de soins et risque majeur de RPS) en juillet 2022. Une mise sous tutelle de la MAS sera actée pour 6 mois renouvelables.

Dans le même temps, la cour des comptes régionale établit un rapport pointant des illégalités sur l'application de la CCN66 et les achats. Un jugement du tribunal de Tours tombera en juillet 2022 pour prise illégale d'intérêt sur un contrat de prestation culinaire avec l'association.

---

### « La situation reste inquiétante [...] »

---

Le syndicat, à travers le CSE, pose en 2019 un droit d'alerte pour absence d'IDE de nuit sur la MAS Port d'Attache. En 2020, une logique de plateformes est mise en place pour les orgas RH et logistiques en janvier et, en plein milieu de la crise sanitaire, pour tous les paramédicaux rattachés à une nouvelle plateforme soins.

Le CSE a porté une action en justice sur la mise en place de cette dernière, jugement en juillet 2022 portant coupable de délit d'entrave le DG. Dans le même temps, un droit d'alerte portant sur les RPS pour les paramédicaux et les SESSAD est posé en juillet 2020 par le syndicat et par la médecine du travail, sans réelle portée face à l'hémorragie de départs des professionnels. Ces départs massifs ont eu pour conséquence d'aggraver la situation de la MAS, déjà en réelle difficulté avec des droits d'alerte successifs :

07/2021- Droit d'alerte pour glissement de tâches IDE vers AS et AMP/AES sur la préparation de certains TTT  
10/2021 - Droit d'alerte danger grave et imminent avec une analyse de 4 mois démontrant la présence de 30 à

Les élus obtiennent une mise en relation de l'ARS, l'inspection et la médecine du travail. Le rapport de force est installé pour obtenir un paiement rétroactif sur 3 ans d'heures illégalement "dues" sous annualisation rattrapées lors d'arrêt de maladie, de congés spéciaux, d'absence pour inaptitude ainsi que des jours de récupération disparaissant lors d'arrêt maladie et la proratisation des CP pour les temps partiels.

Élu en mai 2022, le nouveau président licencie pour faute le DG et la responsable de la plateforme soins puis, devenant PDG par intérim, démantèle les plateformes. La situation reste inquiétante, les élus portent de nouveau deux droits d'alerte sur le FAM et l'IME de Mauroc.

Lors de la dernière AG associative, le PDG, le bureau et la majorité des administrateurs démissionnent, n'ayant pas obtenu la majorité sur le vote de 2 résolutions. En préambule le président avait prévenu de son intention de démissionner si celles-ci étaient caduques.

## Que s'est-il passé pour la CGT APAJH 86 en 2022 et début 2023 ?

Une dégradation des conditions de travail, un dialogue social compliqué, des injustices concernant l'octroi du Ségur.

2022 - Année éprouvante pour les salariés et les élus : avalanche d'entretiens disciplinaires et de sanctions, multiplication des arrêts maladies, difficulté pour les élus de faire entendre la parole des salariés. Le syndicat a accompagné, soutenu, conseillé les salariés tant sur le plan juridique que pour les démarches auprès de la médecine du travail. Nous avons eu plusieurs rencontres avec les médecins du travail et les inspecteurs du travail.

A donc suivi en novembre 2022, une demande d'expertise sur les risques psychosociaux pour dangers graves.

La CGT continue à se mobiliser pour les salariés oubliés du Ségur (personnel administratif, chauffeurs, agents d'entretien, etc.). Pas de signature de la CGT d'un accord qui exclut une partie des métiers du médico-social. La CGT de l'APAJH86 refuse d'adhérer à des accords qui contribuent à diviser les salariés et participer à une injustice.

Avril 2023 : journée de mobilisation et échanges avec les élus du Conseil Départemental pour l'octroi du Ségur pour les établissements financés par le Département. Cette Rencontre aboutira à un engagement du CD86 pour 2023.

Mobilisation contre le projet honteux de réforme des retraites : nous ne voulons pas mourir au travail !

---

### « Une dégradation des conditions de travail, un dialogue social compliqué, des injustices concernant l'octroi du Ségur. »

---

La restitution de l'expertise a eu lieu mi-juin. Elle sera disponible à la lecture de l'ensemble des salariés de l'APAJH86 courant juillet. **Le combat continue** pour la revalorisation de nos salaires, de meilleures conditions de travail et le Ségur pour tous.

**Ne pas oublier** : la négociation en cours d'une convention collective unique. Restons vigilants, pour ne pas encore une fois perdre le peu d'acquis qui nous restent.

Notre rdv en novembre 2023 : les élections professionnelles !



Manif à Poitiers, janvier 2023

Source : France Bleu



Blocage de l'incinérateur de St Eloi pendant 12 jours par la CGT  
Photo : UD CGT 86

## Rétropédalage en bonne et due forme du CD86



Tu sais, je t'avais dit en novembre comme j'étais pas content et triste parce qu'ils voulaient que nos copains des Couronneries et de l'APMN ils aillent voir ailleurs.

Bah on a passé des supers mauvaises fêtes de Noël !

Mais à force de dire qu'on voulait pas ça et de faire un peu de bruit dans la presse, au vote du budget au département, au Conseil d'Administration ou pendant les vœux en janvier, tout ça, ils ont fini par changer d'avis. Ils disent qu'ils ont pris conscience de l'utilité de ces services au sein de l'IDEF. Moi j'crois surtout qu'ils en ont eu marre qu'on fasse le bazar partout ! Les grands ils disent qu'il y a eu rétropédalage ! J'comprends pas trop c'que ça veut dire, rétropédaler ça fait mal ?

---

### « Ils ne veulent plus entendre parler de ce "black Friday" de novembre 2022 [...] »

---

En tous cas, l'autre jour on a rencontré le Président du CD86 et il nous a dit qu'il n'était pas au courant de tout, et qu'au moins pendant son mandat, on ne parlerait plus de tout de ça. Je sais bien qu'il faut qu'on reste attentifs, parce que moi, les grandes personnes, j'ai pas trop confiance. D'ailleurs, on leur a dit qu'on se méfiait de ce qu'ils disaient encore plus maintenant. Ils ne veulent plus entendre parler de ce "black Friday" de novembre 2022, et moi

ça me fait comme un cauchemar dans ma tête et j'veux pas que ça recommence ! Alors je resterai bien concentré sur tout c'qui va s'passer maintenant, et mes copains aussi. Surtout que ça fait 6 mois qu'on attend une lettre de la Présidente du CA qui doit nous rassurer et qu'elle l'a même pas encore faite !



16/12/2022 – La CGT IDEF86 s'invite au Vote du Conseil Départemental

Photo : NR86

Sinon, en ce moment, ils veulent acheter plein de maisons pour les enfants, parce que les Métives ça va pas rouvrir, y'a trop de travaux et on n'a pas les sous. Ils disent qu'on doit se concentrer sur la mission d'accueil d'urgence sur tout le territoire de la Vienne. Alors, ils veulent mettre des enfants à Beaumont, et ils vont p't-être déménager les moyens du SAO à Buxerolles même si les collègues ils sont pas d'accord. La maison elle est toute pourrie, mais il paraît qu'avec des travaux ça va aller. Moi y'a des trucs que je trouve dangereux dans cette maison, j'espère qu'ils feront ce qu'il faut pour pas que les enfants soient toujours en danger !

Du coup, l'extension du SAO MNA est reportée peut-être en 2024, on verra.

Y'a encore deux trois trucs qui m'embêtent, mais je sais plus comment le dire, personne m'écoute ! Ya des copains qu'ont toujours pas le Ségur, et personne veut rien faire... pis cette histoire de réforme des retraites ça m'agace ! On a été dans la rue avec nos pancartes, mais Macron il a fait ce qu'il voulait...

## Lettre à un député de la Vienne

Monsieur le Député,

Je m'adresse à vous pour vous faire part d'une situation très compliquée à vivre pour moi, et vous demander quelle solution vous pouvez proposer.

Je m'appelle Christophe(\*), j'ai bientôt 59 ans, et je suis salarié de l'Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles et Sourdes-Aveugles (APSA), 116 avenue de la libération à Poitiers, depuis 1991.

J'y exerce le métier de Chauffeur transport en commun depuis 1995, après avoir fait des remplacements éducatifs et des veilles de nuit.

Comme tant d'autres salariés, je me suis beaucoup engagé/investi professionnellement auprès des jeunes, en assurant leur transport et en soutien aux actions éducatives et pédagogiques.

J'ai reçu le 25 novembre dernier, une note de service, signée de la Directrice générale de l'APSA sur les indemnités des métiers socio-éducatifs, listant les métiers éligibles à la prime SEGUR, conformément au décret n°2020-1152 du 19 septembre 2020.

Il semble donc que mon activité ne soit pas considérée comme suffisamment significative sur le plan de l'accompagnement éducatif et/ou pédagogique, pour pouvoir percevoir la prime à laquelle la majorité de mes collègues ont droit.

Depuis 32 ans, à plein temps, je transporte des enfants, je suis au contact chaque jour avec les familles. Avec la confiance des différentes équipes de direction, je les ai accompagnés au quotidien dans leurs activités, avec les éducateurs, ou lors de nombreux transferts (activités à l'extérieur de l'institution). Je n'ai ménagé ni mon temps, ni mon énergie, convaincu que le bonheur des enfants était aussi une histoire de cohésion du groupe d'encadrants dans lequel j'avais une place à plein temps.

Cette prime ne concerne donc pas tous les salariés de notre institution. Elle exclue les personnels d'entretien, des agents de service intérieur, les ouvriers qualifiés, les secrétaires...Et donc, divise, oppose, crée un sentiment d'injustice.

Je n'ose pas penser que la mise en oeuvre de cette prime soit une stratégie pour casser les collectifs de travail, et mettre les individus en opposition les uns avec les autres.

Comment concilier cela avec la communication faite autour du management qualité de vie au travail, voire du bien-être. Comment concilier de telles mesures dans un établissement qui a besoin, plus que jamais, de personnel investis, fiers d'appartenir à une communauté de professionnels, oeuvrant dans le même sens, celui du bien-être des enfants accueillis? Personnellement, après une carrière longue, je vis très mal ce déni de reconnaissance.

Je vis modestement mais j'ai ce qu'il faut, je ne recherche pas à augmenter mon pouvoir d'achat à tout prix, mais plutôt à travailler dans un établissement médico-social qui valorise le travail et l'expérience des personnels.

L'APSA a fait l'effort financier d'attribuer une petite prime ponctuelle aux non bénéficiaires de la prime SEGUR en cette fin d'année. Mais ça ne suffira pas. Et l'APSA ne peut pas combler cette injustice.

Pour ma part, je vis cela comme de l'humiliation.

Si je m'adresse à vous, c'est qu'après échange avec ma direction, il m'est opposé que la mise en oeuvre de cette prime est liée à l'application du décret. En tant qu'élu, vous avez le pouvoir de proposer des amendements à des mesures injustes.

Je serai ravi de pouvoir témoigner avec vous de mon quotidien de salarié, des dégâts psychologiques et financiers que cette prime fait à des personnes qui souvent ne peuvent se défendre.

Cette démarche est personnelle, mais elle s'appuie sur un quotidien de travail qui, vous le savez, peut être généralisé, à d'autres établissements du secteur médico-social. Elle se veut aussi un témoignage du mal être que génère cette mesure et de la nécessité de valoriser le travail, plutôt que les primes catégorielles. A la différence du secteur de la santé, pourquoi avoir instauré une liste d'éligibilité dans le secteur médico-social ? Tous mes collègues participent à l'accompagnement et au bien-être des enfants, dont le handicap nécessite le travail de tous les corps de métiers.

Je suis en fin d'une carrière longue, j'ai toujours investi le travail que je faisais avec enthousiasme, comme d'autres, nous nous sommes donné du mal pour que le quotidien des jeunes en situation de handicap soit le meilleur possible. Mais je ne reconnais plus le sens que l'on donne au travail. Comment valorise t'on notre engagement professionnel ?

Quelle valeur donne t-on au travail ? comment valorise t'on l'ancienneté et l'expérience ?

Ces primes sont des pansements sur des jambes de bois, chacun a le nez sur son petit privilège personnel et ceux qui en sont exclus, ne peuvent se rassurer sur la valeur de leur salaire, qui lui, n'augmente pas.

Je ne serai jamais libre si je considère que l'avis des autres est plus important que mon propre avis.

Je suis disponible pour vous rencontrer si vous le souhaitez, et espère vous convaincre de la nécessité de faire changer les choses,

Respectueusement,

(\* ) Christophe L.

## On avait des étoiles plein les yeux

Avec les copains on se dit souvent que pendant nos études pour devenir travailleur social, on avait des étoiles pleines les yeux. Ça avait l'air vraiment chouette, et puis on allait pouvoir aider des gens qui en avait besoin, ça avait du sens, et puis on allait pas être seul pour faire ça. Parce que dans le travail social ben tu travailles en équipe, tu peux compter sur tes collègues, tes chefs, les psys, parce que oui, dans ce secteur y a plein de professionnels de formation différente qui travaillent ensemble, « pour mettre la personne au cœur de son projet » qu'on nous disait.

Et puis on a commencé à travailler avec les copains, et là on s'est rendu compte que ce n'était pas tout à fait comme on nous avait dit. Bah oui, y a la théorie et puis y a la pratique. Et dans la pratique, bien souvent il faut jongler avec les budgets, les statistiques, et toi tu te dis que c'est pas ton problème tout ces chiffres. Parce que si tu avais voulu jongler avec les chiffres ben t'aurais fait des études de maths. Logique.

Sauf que non. Ton projet il est chouette, il va vraiment t'aider ce jeune que tu accompagnes, ou que tu essaies d'accompagner, mais pas de chance, y a pas le budget pour cet atelier, cette sortie. Alors tu bricoles, tu t'adaptes parce que tu sais que ce jeune il a besoin de ça.

Et en fait tu passes ton temps à t'adapter. A ce fameux budget, et puis aussi à cette directive qui arrive « d'en Haut » mais tu sais pas vraiment d'où, mais t'as pas le choix. Tu te dis que ça n'a aucun sens, ben oui c'est important le sens, et on te l'a répété pendant tout ton cursus, mais là faut faire avec. Alors tu t'adaptes encore mais ça commence à être de plus en plus compliqué.

Et tu jongles aussi avec les plannings parce qu'à force tu t'épuises et autour de toi les collègues tombent comme des mouches. Tu dois les remplacer. Pas grave, ton chef va recruter pour palier l'absence de ta collègue. Bah nan, parce qu'on arrive plus à recruter.



Mars 2023 - ça brûle avec la CGT !

Photo : CL

Ben pourquoi ? Mais parce que tu travailles en horaires décalés, et ça c'est pas hyper attractif. Ok mais t'es bien payé pour ça alors. Bah non plus. Y a bien cette carotte qu'on appelle Ségur, mais tout le monde l'a pas. Alors tu t'adaptes encore parce que tu ne veux pas laisser les jeunes seuls. Ils n'ont pas à subir les mauvaises décisions, d'où qu'elles viennent. Et tu t'épuises encore.

Et tu y retournes parce que ce boulot tu l'aimes, il est beau, il est utile. Mais il ressemble de moins en moins à ce que tu avais en tête et tu te demandes si finalement tu ne vas pas faire comme certains de tes collègues et te reconverter.

Et puis tu te dis que tu as quand même de la chance, que tu travailles à l'Adsea86 et que dans l'ensemble, à part sur certains Pôles, tu t'en sors mieux que les copains d'autres boîtes. Mais ça te trotte quand même dans la tête d'aller voir ailleurs si l'herbe n'est pas plus verte et tu es loin d'être le seul.

Et pour ce qui est de travailler deux ans de plus pour faire plaisir aux Marchés, là tu te dis que tu ne vas pas y arriver, alors tu va rejoindre les copains dans la rue.

Et demain tu retourneras travailler.



# Groupe de mobilisation étudiante IRTS

A l'IRTS, la situation se dégrade toujours un peu plus chaque année.

Si les problèmes de stages ne datent pas d'hier, il devient de plus en plus difficile pour les stagiaires, surtout gratifiables, de trouver un lieu de stage. La situation sur le 86 est la plus critique : beaucoup d'étudiant-es, précaires, n'ont pas les moyens financiers de pouvoir se déplacer sur un autre département, et se voient obligé-es de renoncer à la gratification, les plongeant dans une précarité encore plus grande. La gratification, un droit censé lutter contre la précarité étudiante, devient aujourd'hui un obstacle à notre formation jusqu'à être la raison d'abandons de celle-ci. Le renoncement à la gratification de stage (en découpant les stages en périodes de 8 semaines) renforce la précarité, financière et professionnelle, que nous subissons dans un premier temps en tant qu'étudiant-es, et dans un second temps en tant que futur-es travailleurs-euses sociaux-ales. Des étudiant-es se voient obligés de supplier Pôle Emploi de leur ouvrir des droits, même pour une somme risible, pour contourner le devoir à la gratification !



L'IRTS, face à cette situation, a arrêté les mises en stage collectives, laissant les étudiant-es livrés à elleux-mêmes et les structures face à des candidatures de plus en plus nombreuses et l'obligation de recrutement, entretiens, etc. L'IRTS, qui n'a d'ailleurs plus de directeur général, ni de directeur financier et des employés sans interlocuteur et elleux aussi, livré-es à elleux-même.

---

**« La gratification, un droit censé lutter contre la précarité étudiante, devient aujourd'hui un obstacle à notre formation. »**

---

Mais notre institut de formation est loin d'être seul responsable de cette situation : elleux-mêmes se retrouvent face à des difficultés financières lourdes, sans soutien de la Région, et une réduction du nombre d'employés et d'intervenants grandissante... **La crise du secteur social impacte à tous les niveaux.** Face à ces problématiques, la suspension voire l'arrêt de formation menace celles et ceux qui se retrouvent sans solution, et le secteur médico-social fait face à des problèmes de recrutement !

Cependant, **sans conditions de formation décentes, il n'y aura plus de travailleurs sociaux formés !**

Les étudiant-es de l'IRTS réclament :

- ⇒ Des enveloppes de gratification de l'ARS et du Département, afin d'empêcher les renoncements aux droits,
- ⇒ des budgets de gratification de stage prévus pour les années à venir,
- ⇒ un soutien financier de la Région à l'IRTS, pour empêcher la dégradation de nos conditions de formation.



Jun 2023

Photo : France3-regions.

Cette première chronique est le reflet de ce que nous vivons toutes et tous au quotidien, dans nos institutions.

Applaudis et salués pendant le confinement, nous sommes de nouveau aujourd'hui les laissés pour compte de cette société qui ne pense que profit, statistiques, rapports d'activité, places ou lits.

**Les premiers à en subir les conséquences sont les usagers accueillis et/ou accompagnés.** Bien que nous soyons préoccupés par leur bien-être et la qualité d'une prise en charge à la hauteur de la "commande" sociale et familiale, l'épuisement général et le manque de moyens et de reconnaissance ne peut qu'entacher la façon d'incarner notre mission, quand bien même cela resterait notre motivation première !

Comment résister à la pression, au manque d'effectifs, au recrutement de collègues non-diplômés faute de candidat.e.s, aux injonctions paradoxales, aux changements récurrents de plannings, aux multiples mails venant d'un cadre dont le bureau est juste à côté, aux procédures qui n'en finissent

pas et à l'attente de réponses qui ne viennent jamais ?

**Nos métiers concernent au départ l'Humain.** Nous subissons jour après jour les machineries administratives et les promesses non-tenues, nous reléguant chaque fois un peu plus au rang de pions sans états d'âme.

**C'est pourquoi il est important que nous continuions à communiquer, entre collègues mais aussi entre institutions, c'est notre force et elle doit continuer à nous guider pour faire respecter nos droits et faire en**



28/03/2023

Photo : Hervé Joubert

sorte que le pouvoir ne guide pas nos vies professionnelles sans tenir compte de l'être humain que nous sommes !

**Continuons à investir les instances, donnons notre avis, réclamons d'être traités avec respect et saisissons-nous des possibilités de nous faire entendre à chaque fois !**

Cette chronique est la tienne, la nôtre. Si tu as été inspiré.e à la lecture de ce premier numéro, et que tu veux partager un texte, un dessin, une photo, ou juste nous rencontrer pour en échanger, tu seras le.la bienvenu.e !

## On ne lâche rien !

# Les mots cachés de la CGT



Janvier 2023—La CGT met le feu

Photo : France BLEU



F	D	M	V	N	U	L	E	G	A	L	I	T	É
T	X	T	E	W	H	D	É	F	E	N	S	E	N
R	U	S	O	L	I	D	A	R	I	T	É	J	L
A	U	P	X	N	L	G	C	M	K	M	F	U	H
V	N	R	E	S	P	E	C	T	Z	F	J	S	P
A	P	C	P	D	D	R	O	I	T	S	I	T	C
I	C	G	C	J	J	G	D	Q	G	J	V	I	W
L	Z	T	S	E	G	U	R	T	X	J	B	C	S
D	X	F	Y	T	R	E	T	R	A	I	T	E	O
D	J	K	Y	M	S	Y	N	D	I	C	A	T	U
A	C	C	O	M	P	A	G	N	E	M	E	N	T
P	H	A	R	C	E	L	E	M	E	N	T	R	I
X	H	P	R	O	T	E	C	T	I	O	N	H	E
A	H	H	J	G	Q	U	S	A	G	E	R	S	N

ACCOMPAGNEMENT  
DROITS  
HARCELEMENT  
LEGALITÉ  
SOLIDARITÉ

CGT  
DEFENSE  
JUSTICE  
PROTECTION  
USAGERS

RESPECT  
SEGUR  
TRAVAIL  
SOUTIEN  
SYNDICAT

**SE SYNDIQUER C'EST UN DROIT,  
ÊTRE À LA CGT C'EST UN +**



## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE & LIEU DE NAISSANCE.....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL.....

COMMUNE .....

TÉLÉPHONE FIXE.....

TÉLÉPHONE PORTABLE.....

MAIL .....

PROFESSION.....

SERVICE .....

DATE DE DÉBUT DE COTISATION .....

**PAR VIREMENT PERMANENT EN DÉBUT DE MOIS**

DATE ET SIGNATURE :

.....



### Venez vous informer!

**Si vous ne pouvez pas venir, consultez la formation en ligne**

Modèle d'adhésion sans obligation d'achat. sans engagement, sans engagement, sans engagement! [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)



## Nous contacter

- USD86 ..... [usd-cgt86@laposte.net](mailto:usd-cgt86@laposte.net)
- SAS (Action Sociale) ..... [cgtsas86@hotmail.com](mailto:cgtsas86@hotmail.com)
- ADAPEI86..... [cgtsas86@hotmail.com](mailto:cgtsas86@hotmail.com)
- ABSA ..... [cgtsas86@hotmail.com](mailto:cgtsas86@hotmail.com)
- APAJH86..... [cgt.apajh86@gmail.com](mailto:cgt.apajh86@gmail.com)
- ADSEA86 ..... [cgtadsea@gmail.com](mailto:cgtadsea@gmail.com)
- H. LABORIT ..... [cgt@ch-poitiers.fr](mailto:cgt@ch-poitiers.fr)
- IDEF86 ..... [cgt@idef86.fr](mailto:cgt@idef86.fr)

